

---

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER -UNIQUE 2023

L'exercice 2023 est marqué par le déploiement par la Région du **Compte financier unique** (CFU) qui présente l'**exécution des comptes 2023** dans un **document qui agrège les données du comptable**, jusque-là retracées dans le **compte de gestion**, et les données de l'ordonnateur, qui étaient présentées dans le **compte administratif**.

Le Compte financier unique se substitue ainsi à ces deux documents séparés qui faisaient tous deux l'objet d'un vote, selon les dispositions de l'article L 4 312-8 du CGCT<sup>1</sup>. Le CFU s'inscrit dans le prolongement de l'engagement de **la Région qui s'est portée candidate pour expérimenter le CFU** sur l'exercice comptable 2023 en 2021<sup>2</sup> et conformément à la délibération CR 2022-047 du 6 juillet 2022. La réalisation d'un CFU est un préalable à la procédure de **certification des comptes**. Ce document est le fruit de la **collaboration entre les services de la Région Île-de-France et de la Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France** et de Paris en tant que comptable assignataire. Le CFU permet de simplifier la présentation des comptes annuels des collectivités locales et contribuer à leur fiabilisation. Dans le cadre nouveau du CFU, la maquette annexée à la délibération et au rapport est structurée en **5 grandes parties**, alimentées par le comptable et par l'ordonnateur. L'intégration du bilan et du compte de résultat présentés de façon synthétique et l'alimentation des données détaillées de l'exécution budgétaire par le comptable en sont les principales innovations. Ces changements introduits dans la maquette ne bouleversent pas pour autant la présentation du rapport régional.

Ce compte financier unique s'inscrit dans un **contexte économique et financier complexe**. Les **recettes régionales**, bien qu'en progression, augmentent moins vite que l'inflation et **baissent donc en valeur réelle** notamment du fait de la crise du pouvoir d'achat et de la crise immobilière, l'une des plus graves depuis des décennies qui affectent mécaniquement les recettes. En parallèle, les différentes réformes fiscales qui se sont succédées ont rendu les **recettes plus volatiles et moins prévisibles** alors que la Région Île-de-France subit encore les **effets de la péréquation** qui vont dépasser le milliard d'euros en 2024.

Cependant, malgré ce contexte, la Région **a accéléré ses investissements** pour transformer le visage de l'Île-de-France et améliorer le quotidien des Franciliens. Les deux piliers de l'action régionale y sont résumés : **ambition et efficacité**.

En 2023, la Région a poursuivi ses ambitions. 2023 s'est encore avérée une année record d'investissement : près de **3 milliards d'euros ont été affectés au cours de l'exercice**, ce qui correspond à un niveau inédit dans l'histoire de la collectivité, en **hausse de près d'un milliard et demi d'euros par rapport à 2016**.

Après des années de sous-investissement chronique dans les lycées et les transports avant 2016, **deux-tiers de ces investissements sont désormais concentrés sur ces deux priorités** définies par l'exécutif régional. La **jeunesse a été la grande cause de l'année 2023**. Le PPI a notamment été porté à 6,6 milliards d'euros, soit une hausse de 600 millions d'euros, pour faire face aux besoins des lycéens. C'est pour laisser un héritage pérenne et solide à ces millions de jeunes Franciliens que la Région **prépare l'avenir**. Elle a massivement investi pour préparer les **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024**, y compris dans le domaine des **transports**, mais

---

<sup>1</sup> Le Président du conseil régional présente annuellement le compte administratif à l'Assemblée Plénière qui en débat et le soumet au vote sous la présidence de l'un de ses membres une fois le compte de gestion du comptable public arrêté.

<sup>2</sup> Arrêté du 25 octobre 2021 au titre de la vague 3.

---

aussi pour l'île de loisirs de Vaires-Torcy et en finançant des **milliers d'équipements sportifs**, en soutenant les athlètes de haut niveau et en s'assurant que tous les Franciliens puissent participer à cette grande fête populaire. 2023 a également été l'année du lancement de l'**application pour les jeunes Franciliens : Labaz**. Tous les jeunes peuvent ainsi avoir accès au Pass jeune Ile-de-France, une aide de 100 euros pour la culture et le sport en faveur des 15-18 ans mais aussi à des places pour des dizaines d'événements sportifs. La montée en puissance du **Revenu Jeunes Actifs** et de l'**Agence Oriane** pour aider à l'orientation et à l'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi a également été une priorité de l'année 2023

Autre priorité de 2023 : le **soutien au pouvoir d'achat des Franciliens qui ont été violemment touchés par l'explosion des prix**. La Région a **gelé les tarifs des cantines scolaires** pour 2022-2023 et a lancé le **coup de pouce énergie** qui a permis à 160 000 Franciliens de bénéficier d'une aide de 250 euros. **1 000 contrats mentor** ont également été créés afin d'améliorer les conditions de vie et d'études en Île-de-France. Enfin, l'**aide individuelle aux apprentis** a été revalorisée de 16 % depuis 2020.

Tout cela s'inscrit dans une vision portée par l'exécutif régional dans le cadre du vote de l'avant-projet de **schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)** : celle d'une région polycentrique, plus indépendante et plus verte et qui encourage la production locale avec la marque « Produit en Île-de-France ». **Loin d'opposer économie et écologie**, la Région a lancé un **premier fonds souverain régional** qui permettra d'investir dans les pépites franciliennes qui agissent notamment pour la décarbonation de notre économie et a recentré ses financements sur les véhicules électriques produits en majorité dans l'Union européenne. La **réindustrialisation** et le **soutien à la compétitivité** des entreprises franciliennes sont aujourd'hui indispensables dans un contexte de concurrence internationale accrue.

Enfin, dans un contexte exceptionnel de **montée de l'insécurité**, la Région a décidé d'agir face aux **conséquences des émeutes**. En plus du **fonds d'urgence pour les communes et les commerces**, elle a doublé les **brigades régionales de sécurité** et a intensifié son investissement en faveur de la **vidéoprotection**. L'avenir se prépare dès maintenant : le **chèque cyber** permet aux petites entreprises d'anticiper et de se protéger face aux nouveaux dangers.

Cette ambition n'a de sens que si les budgets sont exécutés. **Depuis 7 ans, l'exécution des budgets est ainsi en constante progression afin que les actes suivent les engagements donnés.**

Malgré ces investissements massifs, la Région reste solide, condition *sine qua non* pour poursuivre sur le long terme les grands plans d'investissement lancés. **Les dépenses de fonctionnement ont progressé moins vite que l'inflation et sont notamment liées aux décisions de l'Etat en matière de rémunération des agents publics. L'encours de dette a été stabilisé en volume entre 2016 et 2023**, alors que l'investissement a augmenté de manière spectaculaire. En parallèle, **la Région poursuit, en 2023, ses efforts de rationalisation** avec l'internalisation d'Ile-de-France Terre de saveurs au sein de la Région, la fusion de Choose Paris Region et du Comité régional du tourisme et l'accueil de nouveaux organismes associés à Saint- Ouen, dont l'AEV – Ile-de-France Nature en 2023.

La Région continue d'avoir les **meilleures notes possibles des agences de notation** et sa gestion financière a été saluée à plusieurs reprises, notamment en ce qui concerne ses obligations vertes. Quant à la capacité de désendettement, elle augmente logiquement mais reste encore bien en-dessous du niveau de 2015.